

## **Simon-Pierre Savard-Tremblay**

**Parti politique :** Parti Québécois

### **Question 1 L'avenir du milieu communautaire**

**Question : Quelle place accordez-vous à l'action communautaire autonome dans votre vision du Québec et quels engagements concrets comptez-vous défendre afin d'assurer la pleine mise en œuvre de cette politique ainsi que la stabilité, l'autonomie et la pérennité des organismes communautaires?**

L'action communautaire autonome est une valeur fondatrice pour le Parti québécois. C'est un gouvernement du PQ qui a mis en place, en 2001, la première politique de financement à la mission pour les organismes communautaires au Québec. Nous avons également fait adopter en mars dernier, à l'Assemblée nationale, une motion reconnaissant le rôle essentiel du milieu communautaire et la nécessité de le financer adéquatement.

Concrètement, cela signifie un financement tenant compte des réalités régionales, à la hauteur des besoins réels, à la mission plutôt qu'au projet, et une reddition de comptes simplifiée. Les organismes doivent pouvoir consacrer leur énergie à aider la population, et non remplir de la paperasse.

Les organismes communautaires sont une première ligne essentielle de notre filet social, notamment en santé, en soutien aux aînés et en lutte à l'itinérance. Nous reconnaissons leur expertise et leur autonomie, les considérons comme parties prenantes de la santé et des services sociaux, et leur donnerons les moyens de poursuivre leurs missions essentielles.

Nous avons entendu les préoccupations du milieu ces derniers mois, et les prenons au sérieux. Vous pouvez compter sur moi pour être à l'écoute, porter vos revendications et collaborer de près avec les organismes de la circonscription.

### **Question 2 Pauvreté, inégalités sociales et réalité rurale**

**Question : Quelles mesures structurantes comptez-vous défendre afin de lutter contre la pauvreté, de réduire les inégalités sociales et économiques et d'assurer à toutes les personnes des conditions de vie dignes, tout en tenant compte des réalités propres aux communautés rurales et des obstacles particuliers vécus par les personnes handicapées?**

Notre plan contre l'itinérance de 1 milliard \$ sur 4 ans vise à réduire de 50 % le nombre de personnes sans domicile fixe d'ici 2030, avec la création de 2 000 logements dédiés, sur une cible totale de 20 000 logements sociaux, dont la gestion sera confiée à des instances régionales de concertation.

Nous investirons également 100 millions \$ par année en sécurité alimentaire : jusqu'à 100 000 élèves de plus et 200 nouveaux services de garde auront accès à des repas, et nos banques alimentaires et popotes roulantes seront mieux soutenues.

Pour les personnes en situation de handicap, nous garantirons un accès aux infrastructures publiques et au transport, bonifierons le Programme d'adaptation de domicile de 10 millions \$ par année, et assurerons les services lors des transitions entre institutions, avec des activités de jour bonifiées pour les 21 ans et plus.

Pour nos aînées et aînés, qui souhaitent majoritairement vieillir à la maison, en plus de la bonification du Programme d'adaptation de domicile, nous augmenterons de 50 % le budget en soins à domicile et offrirons 10 000 \$ pour transformer une propriété en maison intergénérationnelle.

Notre stratégie s'appuie notamment sur des organismes communautaires renforcés, près du terrain.

### **Question 3 La crise du logement**

**Question : Quelles mesures comptez-vous défendre afin de répondre durablement à la crise du logement, d'accroître l'offre de logements sociaux, communautaires, réellement abordables, dans une perspective d'accessibilité universelle; et de mieux protéger les personnes et les familles confrontées à l'insécurité résidentielle?**

Le logement est un droit, et non un privilège. Notre cible : 20 000 logements sociaux, dont 2 000 dédiés aux personnes itinérantes, administrés par des instances régionales de concertation, plus près du terrain.

Nous relancerons AccèsLogis, avec un programme « Corvée Habitation » modernisé. Nous débureaucratiserons les programmes gouvernementaux et municipaux qui ralentissent aujourd'hui la construction de logements abordables.

Pour protéger les locataires, nous instaurerons un registre des loyers public et obligatoire, et lancerons une campagne d'information et de sensibilisation sur les droits et les ressources disponibles pour les locataires. Nous accroîtrons également l'offre de logements transitoires pour les personnes vivant l'instabilité résidentielle.

Nous garantirons également des logements accessibles et adaptés, et bonifierons le Programme d'adaptation de domicile de 10 millions \$ par année. Pour l'accès à la propriété, alors que le prix médian d'une maison est passé de 250 000 \$ à plus de 491 000 \$ depuis 2018, nous rembourserons la TVQ jusqu'à 45 000 \$ sur l'achat d'une maison neuve ou l'autoconstruction.

Nous reconnaissons enfin le rôle essentiel des OBNL et coopératives d'habitation dans ce grand chantier, eux qui sont mieux outillés pour développer des projets réellement inclusifs et adaptés dès la conception.



## **Question 4 L'accessibilité aux services publics et la responsabilité de l'État**

**Question : Quelles mesures comptez-vous défendre afin de garantir un accès équitable, continu et dans des délais raisonnables à des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire, tout en préservant l'autonomie des organismes communautaires et en vous assurant qu'ils ne soient pas appelés à remplacer les responsabilités de l'État?**

Un accès équitable aux services publics passe notamment par la décentralisation, avec des instances régionales dotées de pouvoirs et d'autonomie, pour mettre fin au gaspillage et à la bureaucratie imposée depuis Québec. Nous corrigerons l'iniquité interrégionale actuelle dans l'allocation des ressources en santé et services sociaux, en tenant compte de la densité et de la distance territoriale.

Nous injecterons 150 millions de dollars sur 4 ans afin que les CLSC deviennent de véritables cliniques de proximité et d'urgences mineures, une véritable première ligne avec des unités multiservices intégrées (radiologie, laboratoires, santé mentale, pédiatrie).

Nous investirons également massivement pour le soutien à domicile, et dans des mesures de mobilité et d'accompagnement. La paperasse sera réduite pour que les professionnels aient plus de temps à consacrer aux services plutôt qu'à remplir des formulaires.

Nous passerons d'un financement au projet à un financement à la mission pour les organismes communautaires, avec une reddition de comptes allégée, un engagement déjà porté à l'Assemblée nationale. Une bonification de 400 000 millions de leur financement, dont les détails seront annoncés sous peu, fait également partie de nos engagements. Les organismes sont des partenaires précieux et doivent être considérés comme tels, mais leur rôle doit rester complémentaire.

## **Question 5 Les violences, la haine, les discriminations et l'inclusion**

**Question : Quelles actions comptez-vous défendre, et quelle posture publique entendez-vous adopter, afin de prévenir les violences, de combattre la haine et les discriminations et de favoriser une société véritablement inclusive, accessible, sécuritaire et respectueuse des droits de toutes les personnes?**

C'est le Parti québécois qui a interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle en 1977, a permis l'union civile en 2002 et le changement de mention de sexe sans exigence médicale en 2013. Nous avons toujours été à l'avant-garde des combats pour l'inclusivité et le respect des droits de la personne, et continuerons dans cette voie.

Dans l'ensemble du réseau public, nous rendrons obligatoires des politiques de lutte contre le racisme et la discrimination et assurerons un meilleur suivi et un respect des plans d'accès à l'égalité des organismes publics.

Dans les cégeps et universités, des politiques anti-intimidation seront exigées. Nous ferons également de la lutte à la violence en milieu scolaire l'une de nos priorités, en mettant en place des sanctions claires et plus sévères contre les auteurs de violence, suite à la tenue d'un Forum de concertation.

Nous nous assurerons que les données statistiques, les lois et les programmes gouvernementaux distinguent le sexe et le genre/identité de genre lorsque cette distinction est nécessaire pour produire des analyses différenciées selon les sexes et pour identifier les mécanismes de discrimination.

Nous assurerons également la sécurité des personnes LGBTQ+ et le soutien aux organismes contrant les crimes haineux.

## **Question 6 Démocratie, participation citoyenne et collaboration avec les communautés**

**Question : Comment comptez-vous favoriser la participation citoyenne, rétablir la confiance envers les institutions démocratiques et faire en sorte que l'expertise des organismes communautaires et des personnes directement concernées soit réellement prise en compte dans les décisions publiques?**

Rétablir la confiance envers les institutions passe par des réformes concrètes : le Parti québécois s'engage à interdire aux partis de monnayer l'accès aux ministres, réformer le mode de scrutin pour y insérer une composante de proportionnalité, créer un Directeur parlementaire du budget, augmenter les ressources du Vérificateur général, encadrer les dépassements de coûts dans les projets publics et décentraliser les pouvoirs vers des instances régionales, mieux au fait des besoins et enjeux du territoire.

Nous étudierons la possibilité d'élargir le droit de vote à 16 ans, tout en mettant en place un plan visant à politiser davantage la jeunesse. Localement, je m'engage à aller à la rencontre des étudiants, comme je l'ai fait lors de mes mandats comme député fédéral, en acceptant toutes les invitations à participer à des débats ou à donner des conférences dans des classes.

En santé et services sociaux, nous consulterons les groupes syndicaux, les ordres professionnels, les comités d'usagers et les groupes de la société civile, en amont des solutions envisagées.

Je m'engage également à établir un dialogue durable et à continuer de consulter régulièrement les citoyens et organismes de la circonscription, comme je l'ai fait à maintes reprises au cours des dernières années.

## **Question 7 L'urgence socioclimatique et les générations futures**

**Question : Quelles actions comptez-vous défendre afin de répondre à l'urgence socioclimatique, d'assurer une transition juste qui ne laisse personne derrière et de préserver des conditions de vie dignes pour les générations actuelles et futures?**

Le Parti québécois a déposé un plan clair, salué par tous les analystes : carboneutralité d'ici 2050, avec une réduction de 42,5 % de GES d'ici 2034; des cibles qui seront appuyées par une loi-cadre.

Nous recentrerons également le Fonds d'électrification et de changements climatiques sur ce qui donne de vrais résultats, en mettant fin à son gaspillage. Nous augmenterons la production d'énergies renouvelables, dont l'éolien, tout en protégeant nos terres agricoles. L'économie d'énergie sera notre nouvelle Baie James : économiser un kilowattheure coûte trois fois moins cher que d'en produire un. Nous accélérerons le déploiement des programmes d'économie d'énergie, avec des cibles ambitieuses, et en réduirons les coûts pour les ménages.

Nous lancerons une Passe mobilité à 95 \$ par mois, qui donnera accès à tous les réseaux de transport collectif, pour des économies jusqu'à 2 292 \$ par année.

Nous visons 30 % du territoire protégé d'ici 2030, et mettrons en place une Politique nationale d'accès aux berges et une Stratégie nationale sur la qualité de l'air.

Les personnes vulnérables sont souvent les plus touchées lors des catastrophes : il est essentiel de renforcer les services de proximité, verdir les quartiers, créer des îlots de fraîcheur et améliorer les mesures d'urgence.